

Camping-cars : la Bretagne apprend à gérer son succès

Malgré la multiplication des contraintes de stationnement et les conflits avec des riverains dans certaines communes de la région, les camping-caristes sont les bienvenus.

Éclairage

La région préférée et la mieux équipée

Joseph Le Corre

Les camping-caristes sont environ 1,4 million à sillonner la France, chaque année, et 46 % à préférer la Bretagne comme destination en France, selon la Fédération des campeurs. Ils profitent de la liberté offerte par ces petites maisons à quatre roues sur les côtes bretonnes, chaque été.

Erick Colombé, président de l'association Ouest camping-car, l'assure : « On ne peut pas dire que les camping-caristes sont maltraités en Bretagne. »

Au contraire même, avec ses plus de 500 aires de stationnement gratuit, la Bretagne est la région la mieux équipée pour accueillir les camping-caristes en France, d'après Michelin.

« On a une bonne relation avec les communes »

Selon le baromètre révélé par Camping-Car Park, « la Bretagne reste la destination privilégiée des camping-caristes français ». Dans le détail, ils plébiscitent le Morbihan, puisque 30 % d'entre eux prévoient d'aller dans le département, et le Finistère, avec 28 % de camping-caristes souhaitant s'y rendre. Globalement, la Bretagne « devrait bénéficier de 4,5 millions de nuits », cet été.

Dans d'autres régions, les relations entre camping-caristes et municipalités sont parfois tendues. Ce fut le cas à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), où tous les véhicules dits « habitables » étaient interdits de stationnement. Le tribunal administratif avait finalement exigé le retrait de cette mesure. Mais en Bretagne, Erick Colombé l'assure : « Les restrictions sont peu nombreuses, on a une bonne relation avec les communes. »



Des camping-cars garés sur un parking devant la plage de Sainte-Anne-La-Palud, à Plonévez-Porzay. Photo Lionel Le Saux

Jean Le Borgne

● Depuis les hauteurs de Plonévez-Porzay (29), la vue est imprenable sur la chapelle de Sainte-Anne-La-Palud et les plages de sable blond du fond de la baie de Douarnenez. « Ici, c'est très bien, on ne gêne personne », lance Didier, un quinquagénaire venu de Rochefort (Charente-Maritime). Il a stationné son camping-car sur l'un des rares parkings de la pointe bretonne avec vue sur mer et accessible gratuitement aux véhicules de grande hauteur.

Pour les propriétaires de la dizaine de camping-cars qui se partagent le vaste parking panoramique, les vacances sont synonymes de liberté. Dix-huit ans après avoir revendu leur caravane, Jacques et sa femme en témoignent. Le couple de retraités venus de Thionville (Moselle) n'imagine pas les vacances autrement : « Avec le camping-car, on a continué à aller au camping pendant deux ans. Mais on s'est vite rendu compte que c'est fait pour bouger, pour nous évader. »

Accueillir et réguler

Cette réalité n'échappe pas aux élus locaux, malgré la multiplication des arrêtés anti-stationnement. À quelques kilomètres de là, sur la route de la pointe du Raz, le parking de Kastel Koz est l'un des rendez-vous favoris des camping-caristes et autres propriétaires de vans. Depuis leur couchage, les vacanciers bénéficient d'un panorama de carte pos-

taille sur le cap de la Chèvre. « Par beau temps, on peut voir la pointe Saint-Mathieu et deviner Ouessant », sourit Gilles Sergent, le maire de Beuzec-Cap-Sizun (29). Labélisée Grand site de France depuis 2012, la petite cité se prépare à réaménager le parking. Mais pas question pour son maire d'y interdire le stationnement : « Notre objectif est de les accueillir, mais de réguler. » Tolérés à Kastel Koz, les véhicules de loisirs ne sont, par contre, pas les bienvenus sur les autres parkings du littoral de la commune.

Les retombées dans la balance

L'enjeu est économique. Dans un rapport daté de 2019, Quimper Cornouaille développement, l'agence de développement économique du

pays de Cornouaille, soulignait l'importance du maillage des aires pour camping-cars, évoquant la nécessité de proposer un minimum de deux sites par communauté de communes. Particulièrement sur le littoral où les règles d'urbanisme ne permettent pas souvent aux campings, parfois saturés en plein été et dont l'offre n'intéresse pas tous les camping-caristes, d'accueillir davantage de véhicules.

Installé pour la soirée à Plonévez-Porzay, Nicolas, un Vannetais en vacances, regrette que « toutes les communes ne se rendent pas compte du pouvoir d'achat des camping-caristes ». Jean-Luc Lecigne, propriétaire de l'Épicerie du cap à Beuzec-Cap-Sizun, fréquentée par

les touristes, acquiesce : « Les conditions d'accueil sont importantes. D'autant que le bouche-à-oreille fonctionne entre eux. »

Des véhicules plus petits

Oui mais voilà, les barres interdisant l'accès aux véhicules hauts se multiplient un peu partout. Didier a trouvé la parade en faisant l'acquisition d'un véhicule plus bas. Comme Mathieu et Rejane. Le couple de Rennais, en « escale » à Kastel Koz, s'est replié sur un petit véhicule utilitaire pour voyager sans encombre. Si cet engouement, dopé par les conséquences du confinement pendant l'épidémie de covid, a pu provoquer des conflits d'usage, la situation semble apaisée cet été, à la pointe bretonne.

« Stationner, ce n'est pas camper »

J. L. C.

● « À Pâques, c'était hallucinant. On voyait deux murs de camping-cars qui bouchaient totalement la côte. J'avais l'impression d'être chez un concessionnaire ! », expliquait, l'année dernière, le maire de Névez (29), Dominique Guillou. Comme lui, plusieurs maires ont décidé d'interdire ou de restreindre le stationnement des camping-cars. Ces mesures sont pourtant « illégales », selon Marie-Madeleine Couturier, vice-présidente du Comité de liaison du camping-car, « parce que, selon la loi, un camping-car est une voiture comme les autres ».

« Stationner, ce n'est pas camper », martèle Erick Colombé, président de l'association Ouest camping-car, qui reconnaît que, certaines fois, « des gens ne respectent pas les règles de base et participent à la mauvaise image

des camping-caristes ».

Le phénomène des campings sauvages

À Saint-Malo, par exemple, plusieurs riverains se sont plaints du bruit et du déversement d'eaux usées sur le parking de la plage. « On a parfaitement le droit de dormir ou de manger dans un camping-car stationné sur un parking, comme dans une voiture. Par contre, il ne faut pas sortir les stores, le barbecue et la télévision ! », explique Erick Colombé. Les vans aménagés, en plein essor, posent davantage de problèmes, selon lui : « Il y a un nouveau phénomène des campings sauvages. Malheureusement, certains pensent qu'on peut s'arrêter n'importe où, n'importe comment. » Il est illégal de faire sa vidange dans les parkings ou les égouts et il existe « assez d'aires en Bretagne pour le faire », estime-t-il.

500

En Bretagne, plus de 500 aires de stationnement gratuit peuvent accueillir les camping-caristes, selon Michelin.